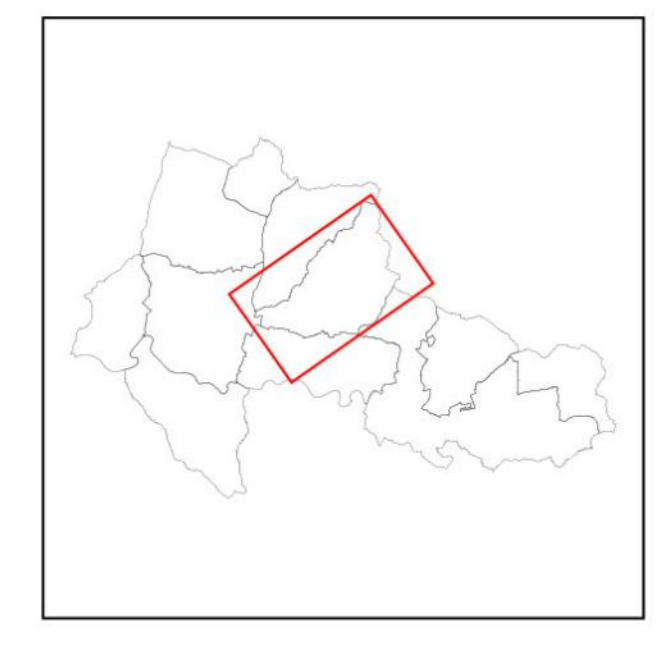


4.4 Zonage

Castandet



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Prescrit le : 8/12/2014
Modifié le : 18/12/2023

Arrêté le : 29/04/2019

Mise en Compatibilité le : 24/06/2024

Approuvé le : 2/03/2020

METROPOLIS, Maitre d'urbanisme
37 rue du 11 mars 1962
33 130 Bègles

Adresse : **MÉTAPHORE ARCHITECTURE URBANISME PAYSAGE**

PLAN N° 4
ECHELLE 1/5 000

- Zonage**
- UBa
 - UE
 - 1AUB, 1AUC
 - N
 - Np
 - A
 - Apv
- Dispositions particulières relatives à la prévention des risques**
- Canalisation de gaz
 - Secteurs soumis à des risques incendie de forêt (Aléa Fort)
- Dispositions relatives à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager**
- Espace Boisé Classé
- Element de Paysage à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L151-19 ou L151-23 du Code de l'Urbanisme**
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
 - Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
 - Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
 - Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
 - Périphérie de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
 - Périphérie de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
 - Alignement arboré à créer au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Halle bocagère double à créer au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Halle bocagère simple avec percées visuelles à créer au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Halle bocagère simple continue à créer au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Bande enherbée à créer au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Bande de prairie à créer au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Autres indications**
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35
 - Implantation risqué
 - Zone d'application de l'article L.111-6 du code de l'urbanisme
 - Lignes d'implantation des clôtures d'enceinte du projet agricole

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1A	Commune	Création d'un accès vers la zone à urbaniser	2500m ²
2A	Commune	Création de stationnement et de cheminement	6511m ²

